

M. GARLAND (Bow-River): Ces lignes télégraphiques sont-elles situées le long du chemin de fer?

L'hon. J. H. KING: Elles ne suivent pas la ligne du chemin de fer, sauf dans le nord de la Colombie-Anglaise où elles suivent le Grand-Tronc-Pacifique. En ce qui concerne les dépenses de l'Alberta, je constate: dépenses pour le personnel, \$71,000; réparations et approvisionnement, \$95,000.

M. GARLAND (Bow-River): Je désirerais savoir où sont ces lignes?

L'hon. J. H. KING: Nous nous entendons probablement mieux si je ne réponds qu'à une question à la fois.

M. GOOD: La réponse est très satisfaisante. Je ne demande pas que le ministre détaille la dépense de chaque crédit; je ne désire qu'un aperçu approximatif des frais d'entretien et d'exploitation.

Le PRESIDENT: Cette résolution sera-t-elle adoptée?

M. GARLAND (Bow-River): Non, je voudrais que le ministre réponde à ma question.

L'hon. J. H. KING: Les lignes sont situées ainsi: Ligne Onion-Lake-Edmonton, 222 milles; ligne de la rivière à La Paix, 754 milles; ligne du lac La Biche, 78 milles; lignes télégraphiques (dispersée), 126½ milles; soit un total d'environ 1,425 milles dans l'Alberta.

M. JOHNSON (Moosejaw): Ces lignes sont-elles utilisées pour des fins commerciales, car, dans ce cas, elles seraient une source de revenu?

L'hon. J. H. KING: Oui, on les utilise pour fins commerciales, et elles sont une source de revenu.

M. JOHNSON (Moosejaw): Ce crédit représente-t-il le déficit? Y a-t-il une entrée indiquant les revenus provenant de ces lignes?

L'hon. J. H. KING: Le ministère tient un compte du revenu, mais ce crédit-ci est pour frais d'exploitation et d'entretien.

M. JOHNSON (Moosejaw): Dans ce cas le compte des recettes n'a absolument rien à faire avec ce crédit?

L'hon. J. H. KING: Pas du tout.

M. CARMICHAEL: Le gouvernement provincial de la Saskatchewan possède et exploite toutes les lignes de téléphone de cette province. Le ministère fédéral des Travaux publics y exploite-t-il aussi quel-

ques réseaux? Dans l'affirmative, où ces lignes sont-elles situées?

L'hon. J. H. KING: De Qu'Appelle au lac à l'Oignon 490 milles; de Battleford à l'île la Crose, 298 milles; de Moosejaw à Wood-Mountain, 212 milles, soit en tout 1,000 milles.

M. CARMICHAEL: Ces lignes furent construites et sont exploitées par le département?

L'hon. J. H. KING: Exactement.

M. HODGINS: Est-il nécessaire de voter certaines sommes pour l'entretien des lignes de téléphone dans l'Ouest?

L'hon. J. H. KING: Je n'ai pas les renseignements sous la main. Le parcours de ces lignes est comparativement faible.

(Le crédit est adopté.)

Port de Saint-Jean—Améliorations, \$850,000.

L'hon. J. B. M. BAXTER: Je désirerais savoir si le crédit relatif au port de Saint-Jean sera exclusivement consacré aux travaux de la baie de Courtenay ou si le ministre peut nous donner lieu d'espérer une lueur que le prolongement nécessaire du brise-lames de la pointe au Nègre jusqu'à l'île aux Perdrix sera exécuté cette année?

Je ne m'étendrai pas d'avantage sur le sujet, car le ministre je le sais, est quelque peu au fait de la gravité de la situation; de plus, j'ai la conviction que les fonctionnaires de son département ont étudié le problème sous ses divers aspects. Le ministre des Chemins de fer (M. Kennedy) a visité la ville de Saint-Jean dernièrement. Or, après s'être rendu compte de la situation de visu je suis certain qu'il est absolument convaincu de la nécessité de ces travaux. L'entreprise, cela va sans dire, est d'une nature essentiellement régionale puisqu'il en est toujours ainsi de la construction d'un brise-lames. Ces travaux toutefois, indépendamment de l'importance qu'ils revêtent aux yeux de la population de Saint-Jean, serviront également à protéger le chenal que le gouvernement fédéral a fait creuser au coût de plusieurs millions de dollars entre le brise-lames et les quais existants; ce chenal est d'une profondeur suffisante pour permettre le passage aux gros océaniques. Le gouvernement fédéral a également déboursé des sommes considérables pour la construction de quais modernes et de première classe. Cependant le poste de mouillage à l'extrémité de ces quais est absolument inutilisable tandis que les deux autres, qui se trouvent entre les quais, ne peuvent être utilisés qu'aux jours de calme. Cela veut donc